

## Note concernant le « Plan européen de lutte contre le cancer ».

Les Groupes mutualistes « VYV » et « Solidaris » accueillent, avec une grande attention, le « Plan européen de lutte contre le cancer » et saluent les efforts déployés par la Commission européenne, avec la « Feuille de route » et la « Consultation publique » lancées.

**À l'heure où nous plaidons, sans relâche, pour l'avènement d'une véritable « Europe de la santé » et d'une capacité d'action européenne en matière de droits sociaux et de santé, le « Plan européen de lutte contre le cancer » nous offre l'opportunité de repartir d'une dynamique concrète afin de mettre en exergue la valeur ajoutée de l'Union européenne (N.B. « Faire beaucoup plus ensemble »).**

De fait, à la lumière de la crise que nous traversons actuellement, il apparaît, clairement, que les défis sanitaires auxquels nous devons faire face dépassent les frontières nationales et que des réponses communes sont requises.

Des actions tangibles de l'Union européenne au-delà de « l'échange des bonnes pratiques », des « recommandations »,... sont indispensables : primauté de la santé avec la « Santé dans toutes les politiques », investissements massifs,...

Plus spécifiquement, le « Plan » ciblant le cancer pourrait être étendu à d'autres maladies non-transmissibles telles que les maladies cardiovasculaires, les maladies respiratoires,... considérant des facteurs de risque communs qui nécessitent des campagnes d'information, de communication d'envergure, une évolution de nos systèmes de santé alliant les dimensions curative et préventive,...

Le plan devrait, également, reconnaître que le traitement du cancer peut avoir un impact significatif sur la santé mentale des patients, ce qui devrait être intégré et lié aux dispositifs européens en matière de santé mentale.

**En tant qu'acteurs mutualistes, engagés en faveur de la santé universelle, nous saisissons l'occasion afin de vous faire part de notre mission d'accompagnement en termes de prévention, de prise en charge, de suivi, tout au long des parcours de vie.**

L'ambition de l'ensemble de nos mutualités et de nos réseaux associatifs et socio-sanitaires est, en effet, de répondre aux besoins des citoyens, de développer des solutions innovantes et personnalisées (y compris numériques) ainsi que de contribuer à des systèmes de santé solidaires renforcés, en synergie avec les autres parties-prenantes, prestataires de soins, autorités,...